



Publié le 27 avril 2016 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication  
[t.caveng@soulier-avocats.com](mailto:t.caveng@soulier-avocats.com)  
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

## Seconde Édition du Global Guide to Data Breach Notifications

Nous sommes heureux d'annoncer la publication de la seconde édition, actualisée et élargie, du *Global Guide to Data Breach Notifications*.

[Consulter le communiqué de presse officiel en date du 4 avril 2016 \(disponible en anglais uniquement\)](#)

Cet ouvrage, conçu comme un guide multi-juridictionnel de référence, couvre 60 pays à travers le monde et fournit des informations essentielles à toute entreprise qui se trouverait confrontée à une faille de sécurité dans un ou plusieurs pays. Il apporte notamment des réponses aux principales problématiques susceptibles de se poser, telles que : quelles données à caractère personnel doivent faire l'objet d'une protection spécifique dans tel ou tel pays, quelles démarches doit entreprendre l'entreprise si des données à caractère personnel ont été volées, perdues, ou que des personnes non autorisées y ont eu accès, ou encore, quand et comment l'entreprise doit-elle informer les personnes concernées et les autorités réglementaires ?

Ce Guide été conçu et édité par le *Privacy & Data Protection Group* du World Law Group, un des plus anciens et des plus importants réseaux de cabinets d'avocats indépendants qui regroupe plus de 18.000 professionnels du droit répartis dans 350 grands centres financiers et économiques situés dans 75 pays à travers le monde.

Soucieux d'offrir aux entreprises des informations actualisées dans un environnement légal et réglementaire en constante évolution, le World Law Group a mis en ligne un micro site internet dédié à ces questions à partir duquel la seconde édition du *Global Guide to Data Breach Notifications* est disponible gratuitement.

[Visiter le site www.globaldatabreachguide.com](http://www.globaldatabreachguide.com) et télécharger le Guide

**Soulier Avocats** est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.



Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : [www.soulier-avocats.com](http://www.soulier-avocats.com).

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.